

N/REF : 25/03/2025 9H41 C:264605 I:33807
V/REF : EMAIL
V/Email reçu le Mardi 25/03/2025 a 9H41

POURADIER PIERRE EDOUARD

**43 IMPASSE DES BOIS SOLEIL
38920 CROLLES**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 16 Avril 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE DU 43 IMPASSE DES BOIS DU SOLEIL A CROLLES
M POURADIER PIERRE EDOUARD 06 31 11 09 91
REGARD DERRIERE LA MAISON / 30M DE TUYAUX
COLDPE@MAC.COM

MOTIF : INTERVENIR POUR VIDANGE DE LA FOSSE SEPTIQUE

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 16/04/2025 A 08H15
VIDANGE ET NETTOYAGE HYDRAULIQUE DE LA FOSSE SEPTIQUE 2M3

OBSERVATIONS : RECU CHQ N° 2372306 CCF DU 16/04/2025 DU 16/04/2025 - 445,32 €

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Pomp.fosse sept/BAG 1h+Dépl.11 a 20km	4	404,84	404,84

TOTAL H.T.	404,84
T.V.A. a 10,00%	40,48
TOTAL T.T.C.En EURO	445,32

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN